

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : Chèze - Canut

Station de qualité : 04211400

La Botelerais- Station limnigraphique- Entrée canut

Sources de données :

Syndicat mixte de production d'eau potable du bassin rennais, Ville de Rennes

Cours d'eau : Canut

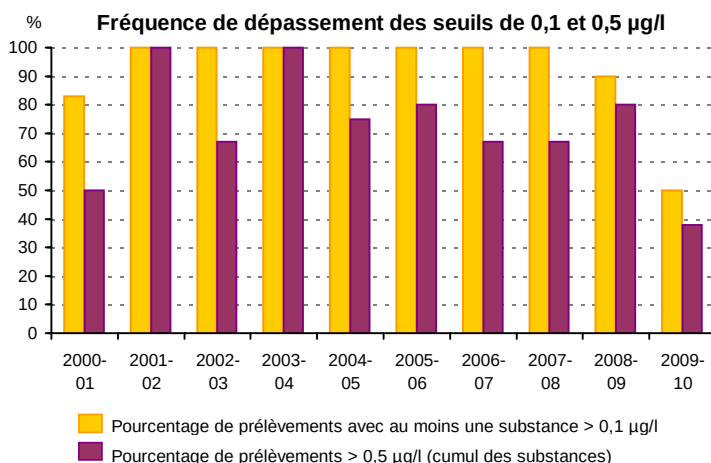
Superficie du territoire d'action : 63 km²

Superficie du bv du cours d'eau : 146 km²

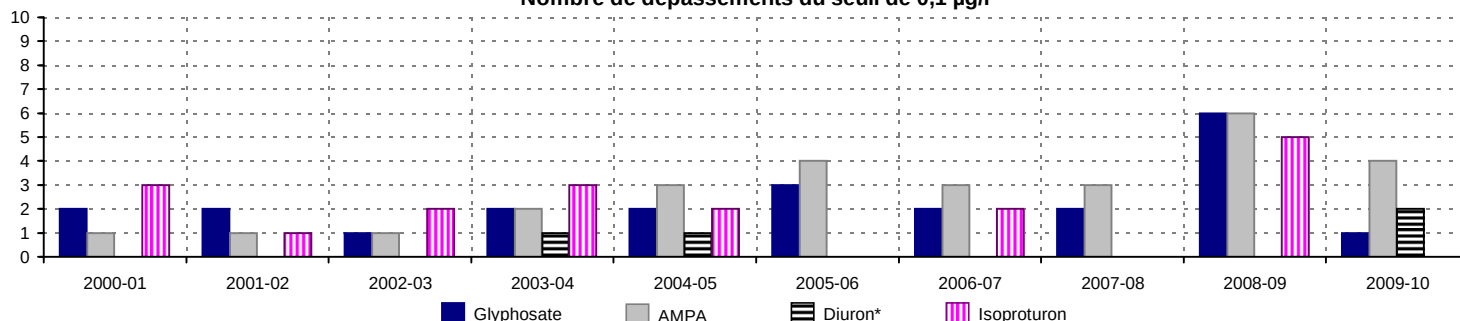
Superficie du bv de la station : 26 km²

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	41	32	48	48	49	49	81	83	74	110
Nb total de substances quantifiées	14	23	13	17	15	9	21	9	30	24
Nb de prélèvements	6	2	3	5	4	5	6	3	10	8
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	5	2	3	5	4	5	6	3	9	4
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	3	2	2	5	3	4	4	2	8	3
Concentration cumulée maximale (µg/l)	3,64	4,52	1,62	4,06	1,46	1,94	2,85	1,01	5,3	3,62
Nb de substances cumulées	13	21	10	4	12	5	9	7	15	12



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
2,4-D	38	11	8	2,3
2,4-MCPA	33	5	4	1,4
Carbofuran*	29	11	2	1,2
Atrazine*	38	17	7	1,13
Triclopyr	36	21	13	1
Métolachlore*	29	7	3	1
Glyphosate	37	28	22	0,96
Dichlorprop*	35	5	4	0,82
Isoproturon	36	25	18	0,81
AMPA	37	29	24	0,77

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Diméthénamide	8	3	1	2,7
Diuron*	8	2	2	0,83
Glyphosate	7	1	1	0,59
AMPA	7	6	4	0,34
Bentazone	8	1	1	0,23
Nicosulfuron	8	3	1	0,19
Acétochlore	8	2	1	0,14
2-hydroxy atrazine	8	6	1	0,11
Triclopyr	8	2	1	0,11
Acétonifène	5	1		0,06

• Les résultats de l'année hydrologique 2007-2008 sont à considérer avec réserve car les analyses du premier semestre 2008 n'ont pas été validées par manque de fiabilité.

• Du point de vue des dépassements de seuils, la situation s'améliore en 2009-2010. Alors que depuis 2001-2002, plus de 60 % des prélèvements réalisés chaque année dépassaient le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées, ce pourcentage a diminué à 38 % en 2009-2010. Cette dernière année, la concentration cumulée maximale atteint la valeur de 3,62 µg/l en juin pour un cumul de 12 substances.

De même, l'année 2009-2010 présente une baisse du pourcentage de prélèvements dont au moins une substance est quantifiée à plus de 0,1 µg/l. En effet, ce pourcentage est de 50 % cette dernière année alors qu'il dépassait 80 % les années précédentes.

• 24 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 16 pour un prélèvement réalisé en mai.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) :

Contrairement aux années précédentes, le glyphosate n'a été quantifié que peu de fois en 2009-2010 (1 fois pour 7 recherches). L'unique concentration mesurée cette année-là est 0,59 µg/l en mai, alors que le maximum atteint sur la période étudiée est 0,96 µg/l (septembre 2007 et mai 2009).

Depuis 2001-2002, 50 à 100 % des concentrations d'AMPA mesurées chaque année excèdent 0,1 µg/l. 57 % des mesures sont ainsi concernées en 2009-2010. Les plus fortes concentrations mesurées sont 0,34 µg/l en mai pour 2009-2010 et 0,77 µg/l pour la période (octobre 2003 et septembre 2004).

• Diuron* : Alors qu'aucun dépassement du seuil de 0,1 µg/l n'avait été observé les 4 années précédentes, cette situation s'est présentée à 2 reprises en 2009-2010. Le maximum atteint au cours du suivi a été mesuré cette dernière année avec une concentration de 0,83 µg/l en mai.

• Isoproturon : Si des concentrations supérieures à 0,1 µg/l ont été fréquemment mesurées les années précédentes, cela ne s'est pas produit en 2009-2010. La plus forte concentration mesurée sur la période étudiée est 0,81 µg/l en mars 2009.

• 6 autres substances ont été quantifiées au delà du seuil de 0,1 µg/l en 2009-2010. Il s'agit de 3 herbicides sélectifs du maïs (l'acétochlore, le nicosulfuron et le diméthénamide, avec une concentration très élevée de 2,7 µg/l mesurée en juin pour ce dernier) et 1 métabolite associé (la 2-hydroxy atrazine, métabolite de l'atrazine*), 1 autre herbicide sélectif (la bentazone, à 0,23 µg/l en novembre) et 1 herbicide de traitements généraux (le triclopyr).

15 autres substances ont également été quantifiées en deçà de 0,1 µg/l : 4 herbicides sélectifs du maïs (dont l'atrazine* et le métolachlore*), 2 herbicides sélectifs des céréales, 1 herbicide de traitements généraux, 2 métabolites d'un herbicide des zones non agricoles (le diuron*), 5 fongicides et 1 molluscicide.

• Même si les dépassements de seuils sont moins nombreux en 2009-2010, le niveau de contamination du bassin versant du Canut par les pesticides apparaît toujours important en raison de la grande diversité de substances quantifiées et des concentrations toujours élevées mesurées pour certaines substances. La contamination par les produits de traitement des cultures du maïs, notamment en désherbage de prélevée, est très marquée.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage